

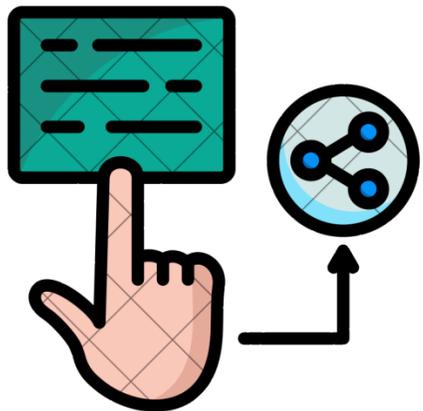
Les Missions et Responsabilités des Administrateurs au Conseil d'Administration de la CAF, URSSAF et CPAM

Exigences, Attributions, Commissions et Perspectives de Gouvernance





Les missions, responsabilités et enjeux des administrateurs dans la gouvernance de la CAF, URSSAF et CPAM.



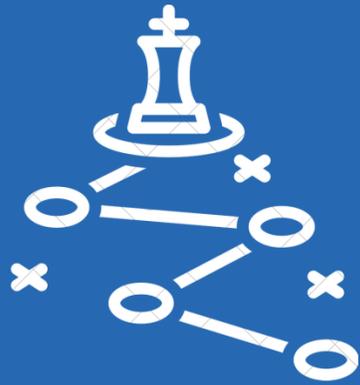
- Contexte des Instances :
- **CAF** : Soutien familial, aide au logement et accompagnement social.
- **URSSAF** : Financement de la protection sociale par la collecte des cotisations et contributions.
- **CPAM** : Accès aux soins de santé et prévention.



Importance des Conseils d'Administration : Instances de pilotage, de contrôle et de représentation sociale.

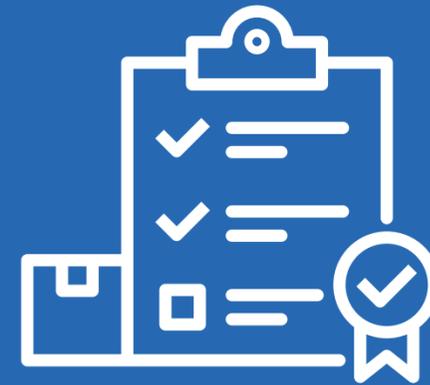
LE RÔLE DES ADMINISTRATEURS - VISION GLOBALE

Missions des Administrateurs



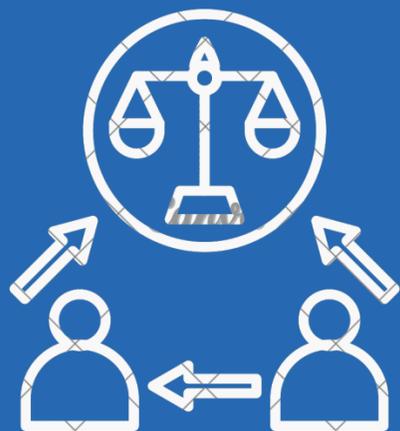
**STRATÉGIE ET
PILOTAGE**

**DÉFINIR LES ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES EN
COHÉRENCE AVEC LES
POLITIQUES PUBLIQUES DE LA
PROTECTION SOCIALE**



**CONTRÔLE DE
GESTION**

**S'ASSURER DE L'EFFICACITÉ,
DE LA TRANSPARENCE ET DE
LA RESPONSABILITÉ DES
OPÉRATIONS**



**REPRÉSENTATION ET
DÉFENSE DES INTÉRÊTS**

**DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES
ASSURÉS SOCIAUX, DES
ENTREPRISES ET DES
FAMILLES.**



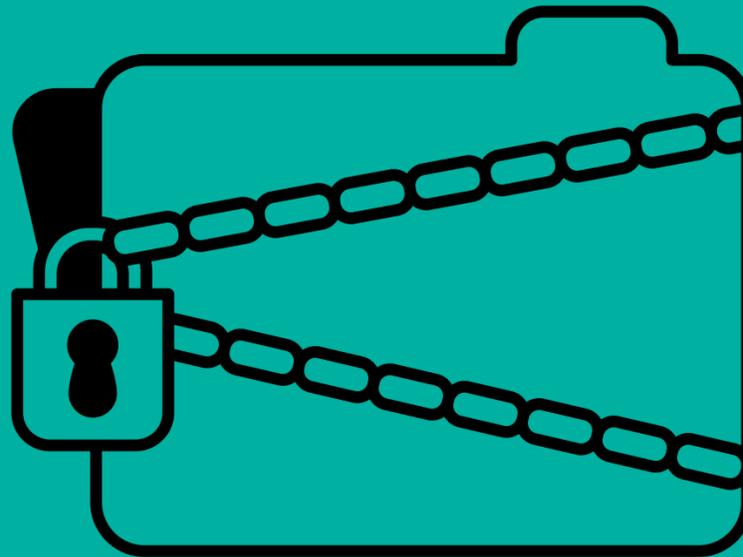
**ADAPTATION AUX
ENJEUX SOCIÉTAUX :**

**ANTICIPER LES
CHANGEMENTS LÉGISLATIFS,
LES BESOINS DE LA
POPULATION ET LES
ÉVOLUTIONS SOCIALES.**

PRINCIPES FONDATEURS :



NEUTRALITÉ ET
IMPARTIALITÉ



CONFIDENTIALITÉ
DES DÉLIBÉRATIONS



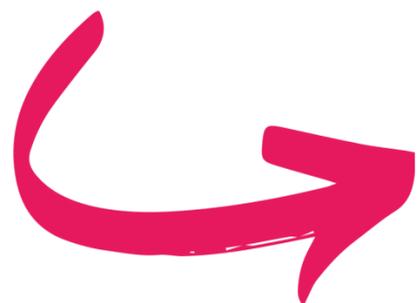
ENGAGEMENT
ÉTHIQUE

DÉTAILS DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nomination et durée des mandats :



MANDAT DE 4 ANS, RENOUELABLE.



**NOMMÉS PAR DES ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES
(SYNDICATS, EMPLOYEURS, ASSOCIATIONS).**



**ÉQUITÉ DE REPRÉSENTATION : REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE
ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES POUR UNE
GOUVERNANCE JUSTE ET PLURALISTE.**

DÉTAILS DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Devoirs et obligations des Administrateurs :



ENGAGEMENT ACTIF:

Participer activement aux séances, aux discussions stratégiques et aux votes.



RESPECT DES VALEURS DE L'INSTITUTION :

Fidélité aux valeurs d'inclusion, d'équité et de service public.



OBLIGATION DE DISCRETION ET DE CONFIDENTIALITE :

Protection des informations sensibles et respect des décisions collégiales.

LES MISSIONS SPÉCIFIQUES POUR LA CAF (Caisse d'Allocations Familiales)



**MISSIONS SOCIALES:
AIDER LES FAMILLES DANS
LEUR VIE QUOTIDIENNE
DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ
ET LE LIEN SOCIAL.**

Versement de prestations familiales et sociales pour solvabiliser les ménages

Financement d'équipements et services en direction des familles (crèches, relais petite enfance, centres sociaux...),

Accompagner, par des travailleurs sociaux, les familles en difficultés ou en situation de vulnérabilité.

LES MISSIONS SPÉCIFIQUES POUR L'URSSAF

URSSAF (Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales)



MISSION DE RECOUVREMENT

COLLECTER LES COTISATIONS
POUR ASSURER LE
FINANCEMENT DES RÉGIMES
DE PROTECTION SOCIALE.



SOUTIEN AUX ENTREPRISES :

AIDER LES EMPLOYEURS DANS
LEURS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES ET
SIMPLIFIER LES PROCESSUS
DE DÉCLARATION.



LUTTE CONTRE LA FRAUDE :

METTRE EN ŒUVRE DES
ACTIONS DE CONTRÔLE POUR
LUTTER CONTRE LE TRAVAIL
DISSIMULÉ ET GARANTIR
L'ÉQUITÉ.

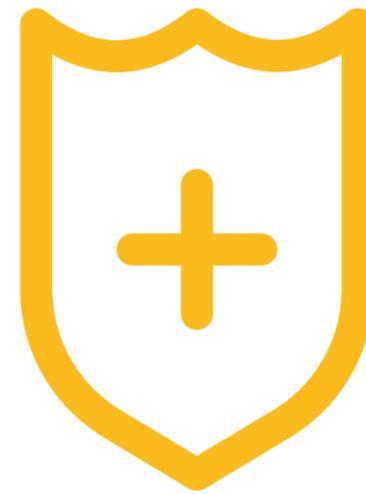
LES MISSIONS SPÉCIFIQUES POUR LA CPAM

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)



**GESTION DES DROITS ET
DES REMBOURSEMENTS :**

**ASSURER LE BON
FONCTIONNEMENT DES
PRESTATIONS DE SANTÉ POUR
LES ASSURÉS.**



**PRÉVENTION ET
PROMOTION DE LA SANTÉ**

:

**ACTIONS DE PRÉVENTION ET
INFORMATION POUR UNE
MEILLEURE PRISE EN CHARGE
DES ASSURÉS.**



**SUIVI DES OBJECTIFS
DE SANTÉ PUBLIQUE :**

**ÉVALUER L'EFFICACITÉ DES
PROGRAMMES DE
PRÉVENTION ET
D'ÉDUCATION À LA SANTÉ.**

LES COMMISSIONS AU SEIN DE LA CAF



INSTANCES SPÉCIALISÉES QUI ASSISTENT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR DES SUJETS PRÉCIS POUR UNE PRISE DE DÉCISION OPTIMALE

CRA

La Commission de Recours Amiable, qui statue sur les réclamations formulées contre les décisions prises par la caisse et sur les demandes de remises de dettes.

CAS

Attribue les aides financières aux partenaires au titre de l'investissement ou du fonctionnement.
Elle a également délégation pour l'agrément des structures (les centres sociaux, les foyers de jeunes travailleurs, les relais d'assistant(e)s maternel(le)s).

PENALITES

Donne son accord au Directeur pour l'application d'une pénalité aux dossiers de fraude.

L'instance départementale d'instruction des recours amiables : IDIRA



L'IDIRA EST COMPÉTENTE POUR INSTRUIRE :

- LES CONTESTATIONS ÉLEVÉES SUITE À CONTRÔLE,
- LES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES D'UN SERVICE DE L'URSSAF (REFUS D'EXONÉRATION, REMISE EN CAUSE D'UN ABATTEMENT, ...),
- LES CONTESTATIONS DE CRÉANCES,
- LES DEMANDES DE REMISES DE MAJORATIONS DE RETARD ET PÉNALITÉS,
- LES CAS D'IRRECEVABILITÉ DE LA DEMANDE DU COTISANT.



La CRA, garante de l'homogénéité des décisions prises à l'échelon régional

LA CPAM DISPOSE DE PLUSIEURS COMMISSIONS QUI INTERVIENNENT POUR ASSISTER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS SES MISSIONS DE GESTION, DE CONTRÔLE ET DE PILOTAGE STRATÉGIQUE.



CRA

**COMMISSION DES
RECOURS AMIABLES
TRAITE LES LITIGES ENTRE
LES ASSURÉS ET LA CPAM.**



**COMMISSION
DES MARCHÉS**

**GÈRE LES PROCÉDURES DE
PASSATION DES MARCHÉS
PUBLICS.
VÉRIFIER LA TRANSPARENCE
ET L'EFFICACITÉ DES ACHATS
DE LA CPAM.**



CAS

**COMMISSION D'ACTION
SANITAIRE ET SOCIALE
ALLOUE DES AIDES
INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES
PROMOUVOIR DES ACTIONS DE
PRÉVENTION ET DE SANTÉ
PUBLIQUE.**



**COMMISSION AVEC LES
PROFESSIONNELS DE
SANTÉ**

**FAVORISE LE DIALOGUE
ENTRE LA CPAM ET LES
PROFESSIONNELS DE
SANTÉ., DOSSIER DE
FRAUDES ETC**

EN CONCLUSION :



LES ADMINISTRATEURS OU CONSEILLERS DES CPAM, URSSAF ET CAF JOUENT UN RÔLE CLÉ DANS LA GESTION ET LA GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.



ILS SONT RESPONSABLES DE VEILLER :

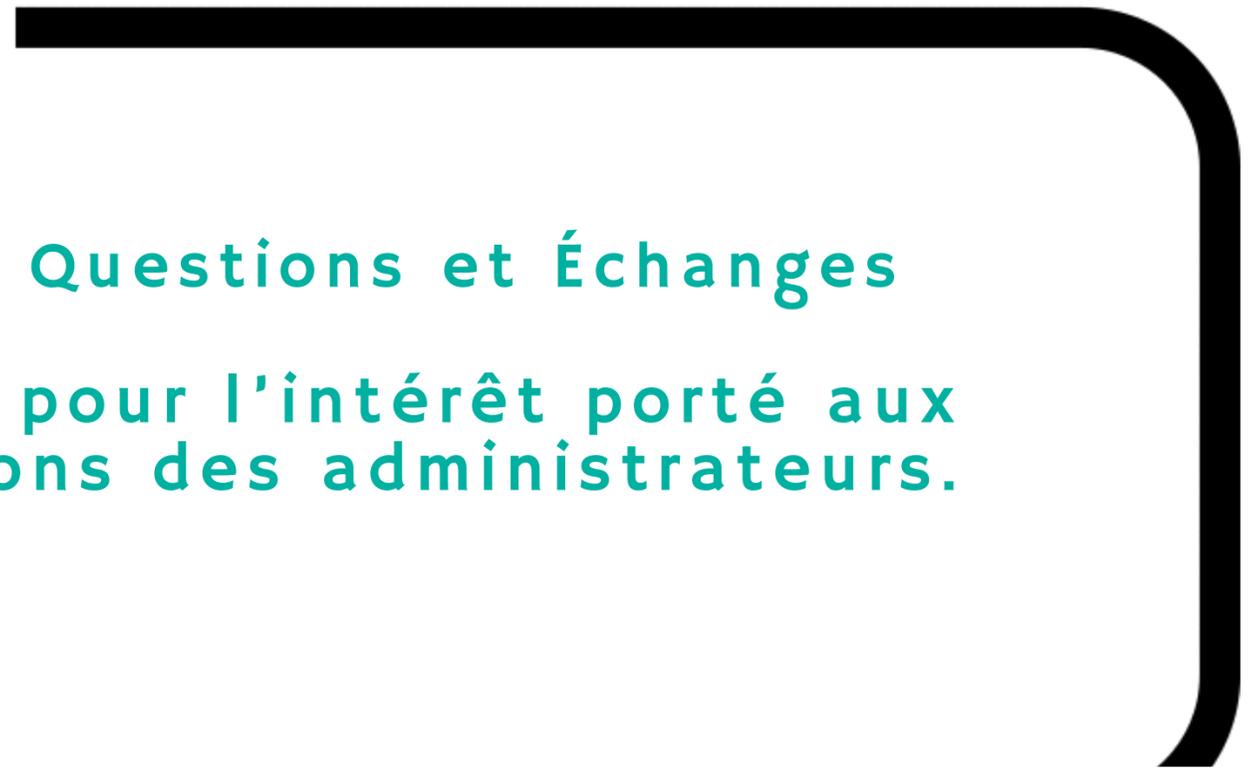
- **À LA BONNE APPLICATION DES POLITIQUES NATIONALES,**
- **À L'ÉQUILIBRE FINANCIER DES CAISSES ET**
- **À LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU AUX USAGERS.**

EN LIEN ÉTROIT AVEC LES COMMISSIONS, ILS CONTRIBUENT À LA PRISE DE DÉCISIONS STRATÉGIQUES, ILS ASSURENT LE CONTRÔLE DES ACTIONS.

LORSQU'ILS SONT EN MANDAT, ILS TRAVAILLENT ÉGALEMENT À PRÉPARER LES PROCHAINES ÉLECTIONS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION, EN MOBILISANT LES PARTIES PRENANTES, EN VALORISANT LEUR ACTION ET EN ASSURANT LE DIALOGUE AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ASSURÉS ET DES EMPLOYEURS.



Merçi



Questions et Échanges

Merçi pour l'intérêt porté aux missions des administrateurs.



COORDONNEES :
Virginie GAMBIASIO
Laurent FOURCADE

